JOURNÉE D'ÉTUDES 'L'ÉVALUATION DANS LES ARCHIVES ET LE MONDE CULTUREL'

L'une des fonctions de l'archiviste est l'évaluation. Elle vise à décider du devenir des documents : les conserver ou les détruire. Il s'agira d'étudier les possibilités de normalisation de cette tâche crussiale pour les historiens de demain et de voir si l'évaluation pourrait mobiliser d'autres acteurs du patrimoine culturel.

mercredi 12 mars 2014 de 9h30 à 17h30
Bibliothèque universitaire
45 boulevard Vauban
78280 Guyancourt

Présentation :

Évaluer, d'après le dictionnaire, c'est estimer une chose quant à son prix, sa valeur, sa quantité, sa durée. La fonction archivistique d'évaluation vise à déterminer les valeurs immédiates et futures des documents et donc à décider de **leur traitement final**, conservation ou destruction. Si elle ne figure pas dans les quatre C (Collecte, Classement, Conservation, Communication), l'activité d'évaluation sous ses diverses réalités est pourtant intrinsèquement liée au métier d'archiviste. Si depuis plusieurs décennies l'évaluation a fait l'objet d'une abondante littérature, particulièrement en Amérique du Nord, l'énonciation de principes et l'élaboration de théories visant à réduire la part de subjectivité dans le travail de l'archiviste n'a nullement épuisé les questions qu'elle pose. Toute évaluation débouche sur un jugement qui dépend de **multiples facteurs légaux et réglementaires, contextuels, idéologiques ou encore émotionnels**. Évaluer revient *in fine* à choisir entre détruire et conserver. Ce choix irréversible pèse sur ceux qui en ont la charge et constituent aujourd'hui ce qui demain fera l'histoire. À ce titre, l'évaluation est une responsabilité et donc une préoccupation commune à tous **les métiers du patrimoine**. À l'image de la conservation, aspect du métier de l'archiviste qui a su mobiliser diverses sciences pour affiner ses méthodes, l'évaluation pourrait à son tour s'inspirer d'expertises extra-archivistiques.

L'archiviste, pour sa part, n'a cessé de remonter dans le cycle de vie des documents : il lui arrive aujourd'hui d'intervenir avant même qu'ils soient produits et est alors amené à participer à leur élaboration. Le temps de l'évaluation s'en trouve avancé d'autant. Il est vrai que pour les archives électroniques en particulier, **il est primordial que l'évaluation se fasse très tôt** : durées d'utilité administrative et sorts finaux devraient être associés aux documents dès leur création. Il s'agit donc de décider, sans recul temporel, quelle est la minorité des documents dont les valeurs secondaires justifient la conservation définitive. On assiste donc à la fois au **renversement temporel de l'évaluation et à son insertion dans le processus plus vaste de l'élaboration des documents** dans lequel l' archiviste est plus étroitement associé aux producteurs et aux informaticiens. Si l'archiviste se penchait auparavant sur le passé, intervenait sur des documents n'ayant plus d'utilité directe en songeant aux usagers des archives historiques - on pourrait dire "sous le regard de l'historien" - il est aujourd'hui amené à agir sur le présent. Comment l'archiviste, qui doit être capable de voir au-delà de l'utilitaire et du court terme, est-il préparé à évaluer la "valeur historique" à venir des documents qu'il contribue à créer ?

Pistes de réflexion :

Dans quelle mesure l’évaluation peut-elle se prêter à la normalisation ? Jusqu’où peut-on, ou doit-on, repousser la part de subjectivité de l’évaluation par des critères “objectifs” ? 1
L’évaluation doit elle être une responsabilité du seul archiviste ? Quels partenaires-usagers présent ou futurs des documents - peuvent lui être associés et comment ?
Quel poids peut prendre le coût de la conservation au moment de l’évaluation ?
Peut-on réévaluer des archives définitives ?
Quelle évaluation pour la qualité des archives - et donc du travail de l’archiviste ?
Quelles sont les attentes des usagers des archives historiques d’aujourd’hui s'agissant de la constitution de celles de demain ? Peut-on anticiper comment évolueront dans l'avenir les attentes de ces usagers ?

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Présenté par les étudiants du Master 2 « Métiers de la culture – archives » :
Rut Bertomeu, Olivier Chevenier, Laëtitia Cornet, Camille Fimbel, Hinda Ouijjani, Laurianne Quentin, Xavière Quarré de Boiry, Sophie Ravary, François Rimelen et Alisée Rosa.

Téléchargement :